



Lettre mensuelle du siège de

**l'Union nationale
des combattants**



uncdir@unc.fr

Comme chaque année, le cycle de fonctionnement de l'UNC commence, au niveau national, par le renouvellement du bureau national et vous pourrez prendre connaissance de sa composition. Occasion également de vous présenter sommairement le nouveau président élu. Le dispositif de reconversion se met progressivement en place, la priorité étant d'identifier des correspondants UNC par bassin d'emploi. Quelques informations concernant l'accès aux ordres nationaux et la carte du combattant pour les 62-64 et autres informations pratiques. Bonne lecture !

Philippe Schmitt

Directeur administratif du siège national

ACTUALITES

➔ RESULTATS DES ELECTIONS DU BUREAU NATIONAL DE L'UNC

- **Président :** Hervé Longuet (UNC 78), 27 voix, élu.
- **Vice-présidents :** Oswald Calegari (UNC 88), 24 voix réélu ;
Patrice Hébuterne (UNC 14), 17 voix réélu ;
Michel Richaud (UNC 13) 16 voix au 2^e tour, réélu.
- **Secrétaire - général :** Alain Guth (UNC 68), 28 voix, réélu.
- **Secrétaire - général adjoint :** Alain Burgaud (UNC 85), 29 voix, réélu.
- **Trésorier :** Patrick Allix (UNC 22), 27 voix, réélu ;
- **Trésorier - adjoint :** Dominique Germain (UNC 67), 16 voix au 2^e tour élu.
- **Asseseurs :** Denis Bevilacqua (UNC 31), 25 voix, réélu ;
Jean-Pierre Thème (UNC 37), 23 voix, élu ;
Joël Le Cloitre (UNC 33), 21 voix, réélu ;
Denis Cottignies (UNC 34), 18 voix, élu ;
Henry Dutailly (UNC 52), 16 voix, réélu.

➔ LE NOUVEAU PRESIDENT : HERVE LONGUET

Hervé Longuet est né le 13 janvier 1948 à Mont de Marsan (Landes). Admis à l'École de l'Air de Salon de Provence en septembre 1969, il est breveté pilote de chasse. Il participe à de nombreuses missions opérationnelles en Mauritanie, au Tchad et au Gabon, commande ensuite l'Escadron de chasse 3/30, de Reims. En 1985, il assure le commandement des éléments français d'assistance opérationnelle en République centrafricaine. Breveté de l'École supérieure de guerre aérienne en 1987, il rejoint l'État-major de la Force aérienne tactique et de la 1^{ère} Région aérienne. De septembre 1990 à la fin des hostilités, il organise et conduit l'action des Forces aériennes en Arabie Saoudite lors de la guerre du Golfe. En avril 1992, il prend le commandement de la Base aérienne 133 de Nancy-Ochey. Stagiaire au Centre des hautes études militaires puis auditeur de l'Institut des hautes études de la défense nationale, il est ensuite chef d'État-major puis adjoint chasse au général commandant la Force aérienne de combat. Après avoir servi comme adjoint au général chef de l'État-major interarmées de planification opérationnelle de Creil, il prend le commandement de la Force aérienne de combat. Promu général de corps d'armée aérien, il commande le détachement de liaison français auprès de l'US Central Command à Tampa, en Floride, dans le cadre de la conduite des opérations de lutte contre le terrorisme en Afghanistan.

Grand officier de la Légion d'honneur et Officier de l'ordre national du mérite, il est titulaire de la croix de guerre T.O.E. avec étoile de vermeil, de la croix de la valeur militaire avec palme et étoile de bronze, de la croix du combattant, de la médaille de l'aéronautique, de la médaille d'outre-mer (agrafes Mauritanie et Moyen-Orient), de la médaille commémorative française (avec agrafe Afghanistan) et de diverses décorations étrangères. Il totalise par ailleurs quatre citations, dont une à l'ordre de l'armée aérienne.

Après avoir quitté le service actif, Hervé Longuet a exercé les fonctions de conseiller Air du président de Dassault Aviation. Adhérent de l'UNC 78, il a par ailleurs exercé des responsabilités associatives au sein de l'association des Ailes Brisées (trésorier) et il est membre de la Fondation des œuvres sociales de l'Air.



FONCTIONNEMENT INTERNE

➔ DELEGUES LOCAUX UNC RECONVERSION

Le système de recherche d'emploi pour les adhérents de l'UNC se met très progressivement en place. Le 8 octobre prochain, le président de l'UNC signera une convention de partenariat avec *IMPLIC'ACTION*, une association, animée par des ex-personnels de la défense, qui accompagnent les demandeurs d'emploi dans leurs recherches, en les faisant bénéficier d'un réseau d'entreprises, de propositions d'offres d'emploi et conseils de professionnels. Pour assurer localement l'interface entre les adhérents de l'UNC en recherche d'emplois et *IMPLIC'ACTION*, l'UNC met en place des délégués locaux au niveau des bassins d'emploi, pouvant par conséquent couvrir plusieurs départements.

Ceux-ci doivent si possible exercer un emploi et avoir la fibre reconversion : avis aux volontaires !

Pour l'instant, voici les coordonnées des délégués locaux :

☛ Départements 13/30/84	Jacques Le Bigot	ibtka482@gmail.com ☎ 06 72 95 42 85
☛ Départements 04/06/83	Stéphane le Floch	Stephane.lefloch@novae-group.com ☎ 06 73 02 53 31
☛ Départements 31/82	Denis Bevilacqua	denis.bevilacqua@unc31.com ☎ 06 40 40 44 09
☛ Départements 67/68/90	Guy Pertusa	Gpfedeunc67@free.fr
☛ Départements 60/95	Florent Meunier	florent.menier@orange.fr
☛ Départements 44/85	Louis Prime	louisprime@orange.fr ☎ 06 67 04 93 27
☛ Départements 25/39/70	Josiane Rebout	josi-reb@hotmail.fr ☎ 06 47 83 50 83
☛ Départements 33	Marc Antoine Fouré	marcantoine.foure@gmail.com ☎ 06 63 02 34 72

➔ MAGASIN

Je mesure 8,7 cm x 16,8 cm.

Je pèse 63 gr, vous pouvez me trouver au magasin de ventes de l'UNC au prix de 1,90 € TTC (+ frais de port).

Je suis ... « **L'agenda 2020** ».

N'hésitez plus à me commander auprès de :

✉ **Valéry Amaury** uncvente@unc.fr

☎ **01 53 89 04 21** : expédition de « l'agenda 2020 » de l'UNC dans les plus brefs délais.



➔ LES ASSOCIATIONS AFFILIEES

Les associations affiliées sont des associations dont les objectifs et les valeurs défendues sont similaires, voire complémentaires, de ceux de l'UNC. Tout en souhaitant être proches de l'UNC, ces associations restent indépendantes. Elles actent officiellement avec l'UNC une coopération renforcée dont le contenu fait l'objet d'une convention négociée. Une association peut être affiliée au niveau national ou au niveau départemental, voire même exceptionnellement au niveau local, à condition que l'association UNC locale soit déclarée en préfecture. Le siège national tient à la disposition des associations intéressées un modèle de convention générique. A titre d'information, il est souhaitable que les associations départementales UNC fassent connaître au siège national la liste des associations affiliées de leur département au service juridique : uncjuridique@unc.fr

INFORMATIONS GENERALES

➔ INFORMATIONS POUR L'ACCES AUX ORDRES NATIONAUX

Seul l'exercice de certaines responsabilités au sein des associations d'anciens combattants peut être valorisé et donner lieu à une nomination ou une promotion dans les ordres nationaux ...

➤ Ce sont les fonctions impliquant une véritable prise de responsabilité, telles que celles de président, de vice-président, de secrétaire ou encore de trésorier.

➤ Il est important par ailleurs de spécifier le volume d'adhérents de l'association, la durée d'exercice des responsabilités, la date de la première adhésion à l'UNC, informations souvent absentes, à tort, des mémoires de proposition adressés au siège national.

➤ La prise de responsabilité se distingue de la simple activité. Sont ainsi généralement exclus les fonctions honorifiques et les simples adhérents mais aussi, les administrateurs et vérificateurs aux comptes.



➔ CARTE DU COMBATTANT POUR LES 62-64

Depuis le 1^{er} janvier 2019, les militaires engagées pour la France en Algérie après 1962 peuvent obtenir la carte du combattant. Malgré de gros efforts de communication de l'UNC, au niveau national et au niveau

local, tous ceux qui peuvent prétendre à la carte du combattant n'ont pas encore tous été informés de cette mesure. Fin juillet 2019, 28 000 demandes de cartes avaient été satisfaites alors que l'estimation totale de bénéficiaires s'élève à 50 000 ! Il importe donc que nous continuions à faire connaître cette disposition à tous les niveaux.



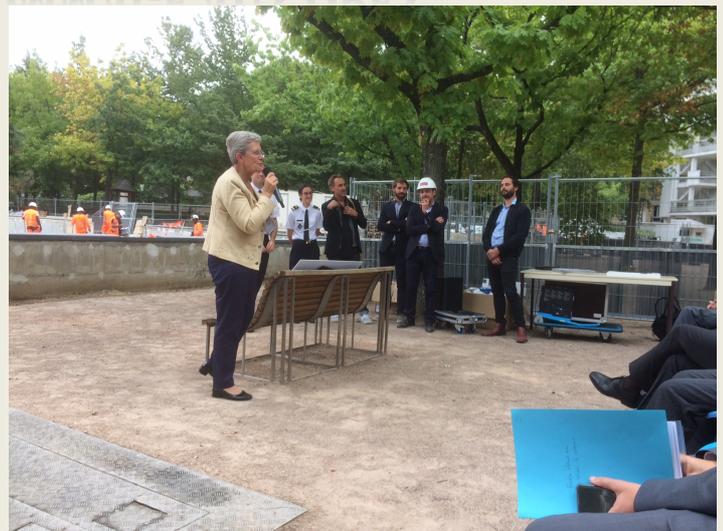
► Quelques rappels :

- 1967 : le TRN est créé pour les combattants d'Algérie, du Maroc et de la Tunisie.
- 1974 : création de la carte du combattant pour ceux qui ont servi en Algérie. Conditions : avoir passé 90 jours en unité combattante entre 1954 et 1962
- 1998 : l'attribution est étendue à tous ceux qui peuvent justifier de 18 mois de présence. Cette période est raccourcie à 15 mois, puis à 12, puis à 4.
- 2014 : la carte est attribuée à ceux qui se trouvaient en Algérie lors de l'indépendance mais à condition qu'ils aient été présents au minimum avant le 3 juillet.

Dans l'obtention de toutes ces mesures, il est juste de rappeler que l'UNC a joué un rôle majeur ...

➔ MEMORIAL EN HOMMAGE AUX OPEX

La secrétaire d'État auprès de la ministre des armées a récemment invité les présidents des principales associations du monde combattant à une visite du chantier du futur mémorial en hommage aux militaires morts pour la France en opérations extérieures. Le site retenu est le jardin Eugénie-Djendi, dans le parc André-Citroën à Paris, dans le 15^e arrondissement. Le futur mémorial a été conçu par l'architecte Benjamin Doré et le sculpteur Stéphane Vigny. La secrétaire d'État aux Armées, a choisi un camaïeu anthracite pour les dalles du monument. Il formera un grand espace, constituée de 5 000 tonnes de béton, ouvert à tous. Au centre de l'esplanade, une statue conçue par Stéphane Vigny, représentera six soldats : cinq hommes et une femme des trois armées portant à l'épaule un cercueil imaginaire. Tout autour du monument, sur trois côtés, seront inscrits à la feuille d'or, sur un petit mur, les 537 noms des soldats morts à ce jour pour la France sur des théâtres d'opérations extérieures. Parmi ceux-ci, les derniers en date, Cédric de Pierrepont et Alain Bettoncello, les deux marins du commando Hubert tombés au Sahel dans la nuit du 9 au 10 mai 2019.



➔ AGENDA OCTOBRE 2019

- ☞ **Jeudi 17 octobre à 9h30** : réunion de la commission nationale de législation.
- ☞ **Vendredi 18 octobre à 9h30** : réunion du bureau national.